ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Organisation mondiale de la Santé

JOURNAL

Paraît en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe

Disponible sur Internet : www.who.int/gb/f

Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

N° 6 **25 mai 2019**

Programme de travail du samedi 25 mai 2019

Horaire	**Commission A** *Salle XVIII*	**Commission B** *Salle XVII*
9 h 00	Dixième séance	Sixième séance

Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Réunion d'information technique
4. Réunions en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé
5. Autres réunions
6. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances
7. Annonces

Réunions des organes directeurs sans support papier

Comme convenu par le Conseil exécutif à sa cent quarante-troisième session, en mai 2018, aucun document ne sera imprimé pour les réunions des organes directeurs à moins qu'une demande d'impression n'ait été faite à l'avance. Pour favoriser l'utilisation des documents numériques, une tablette sera mise à la disposition de chaque délégation. Les délégations peuvent venir chercher leurs tablettes au comptoir de distribution des documents du Palais des Nations à partir du 20 mai à 8 heures. Elles devront être rapportées au même endroit d'ici à la fin de la session du Conseil exécutif, le 30 mai 2019.

Sécurité

Si vous êtes confronté à un problème urgent de sécurité ou si vous avez des questions concernant votre sécurité pendant votre séjour à Genève, veuillez appeler le Bureau de la sécurité/responsable de la sécurité de l'OMS au +41 (0)22 791 1117. Nous vous rappelons que les contrôles de sécurité ont été renforcés pendant l'Assemblée mondiale de la Santé tant pour les véhicules que pour les piétons qui cherchent à accéder au Palais des Nations et à la zone abritant les salles de conférences. Nous vous conseillons donc de vous y préparer en vous munissant d'un document d'identité approprié et d'une accréditation en bonne et due forme afin de faciliter votre accès à la zone de l'Assemblée.

Groupe de rédaction

Point 11.7 Accès aux médicaments et aux vaccins. Avant-projet de résolution intitulé : « Améliorer la transparence des marchés de médicaments, de vaccins et d'autres produits liés à la santé et technologies ». (Document A72/A/CONF./2)	Salle XXIII	09 h 00 – 12 h 00

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Samedi 25 mai 2019

Dixième séance de la Commission A	**Salle XVIII – 9 h 00**
–	**Quatrième rapport de la Commission A (Projet)** Document A72/76 (Projet) contenant deux décisions intitulées : – *Suivi de la Déclaration politique de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles* – *Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages*
Point 12 (suite)	**Autres questions techniques**
Point 12.5	– Sécurité des patients • Action mondiale pour la sécurité des patients Documents A72/26 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R12 • Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de santé Documents A72/27 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R5
Point 12.10	– Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya Documents A72/32, A72/A/CONF./3 et A72/A/CONF./3 Add.1
Point 12.4	– Promotion de la santé des réfugiés et des migrants Document A72/25 Rev.1
Si l'horaire le permet Point 12.3	– Ressources humaines pour la santé Documents A72/23 et A72/24

Sixième séance de la Commission B	**Salle XVII – 9 h 00**
–	**Troisième rapport de la Commission B (Projet)** Document A72/75 (Projet) contenant sept décisions intitulées : – *Ressources humaines : rapport annuel* – *Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS* – *2020 : année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier* – *Journée mondiale de la maladie de Chagas* – *Processus de réforme de l'OMS, programme de transformation compris, et mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement : réforme de l'OMS* – *Processus de réforme de l'OMS, programme de transformation compris, et mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement : réforme de la gouvernance* – *Réforme de l'OMS : amendements au Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé* – et deux résolutions intitulées : – *Traitements du personnel hors classes et du Directeur général*

– *Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés : République bolivarienne du Venezuela*

Point 12 (suite) **Autres questions techniques** *[point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]*

Point 12.7 – Onzième Révision de la Classification internationale des maladies

Documents A72/29 et A72/29 Add.1

Point 12.9 – Soins d'urgence et de traumatologie

Documents A72/31, A72/A/CONF./1 et A72/A/CONF./1 Add.1

Point 12.8 – Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030)

Document A72/30

Si l'horaire le permet

Point 21 (suite) **Questions soumises pour information**

Point 21.3 – Rapports de situation

Document A72/59

A. Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030 (résolution WHA68.2 (2015))

B. Réduction de la charge du mycétome (résolution WHA69.21 (2016))

C. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))

D. Éliminer durablement les troubles dus à une carence en iode (résolution WHA60.21 (2007))

E. Prévention de la surdité et de la déficience auditive (résolution WHA70.13 (2017))

F. Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25 (2007))

G. Rôle du secteur de la santé dans l'Approche de la gestion stratégique internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà (décision WHA70(23) (2017))

H. Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux (résolution WHA67.20 (2014))

I. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007))

J. Médecine traditionnelle (résolution WHA67.18 (2014))

Point 12 (suite) **Autres questions techniques** *[point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]*

Point 12.6 – Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique

Document A72/28

Lundi 27 mai 2019

Onzième et douzième séances de la Commission A — **Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30**

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.7 (suite) – Accès aux médicaments et aux vaccins

Septième et huitième séances de la Commission B	Salle XVII – 9 h 00 et 14 h 30

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Mardi 28 mai 2019

Treizième séance de la Commission A	Salle XVIII – 9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Septième séance plénière	Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux des Commissions A et B

Point 8 (suite) **Rapports des commissions principales**

– **Deuxième rapport de la Commission B (Projet)**

Document A72/73 (Projet) contenant deux décisions intitulées :

- *Rapport du Commissaire aux comptes*
- *Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2018-2019, avec les états financiers vérifiés pour 2018*

et quatre résolutions intitulées :

- *Nomination du Commissaire aux comptes*
- *État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*
- *Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés : République centrafricaine*
- *Barème des contributions pour 2020-2021*

– **Troisième rapport de la Commission A (Projet)**

Document A72/74 (Projet) contenant deux décisions intitulées :

- *Stratégie mondiale OMS sur la santé, l'environnement et les changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains*
- *Plan d'action mondial sur les changements climatiques et la santé dans les petits États insulaires en développement*

et une résolution intitulée :

- *Résistance aux antimicrobiens*

Point 9 **Clôture de l'Assemblée de la Santé**

2. Compte rendu des réunions

Sixième séance plénière

Présidence : Dr Bounkong Syhavong (République démocratique populaire lao)
Président de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

Le Président a ouvert la séance et a indiqué à la plénière que la remise du Prix Nelson Mandela pour la promotion de la santé serait reportée à la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé, dans l'attente d'un nouvel examen du mécanisme mis en place pour décerner le prix.

Point 7 **Distinctions**

Le Président a souhaité la bienvenue aux lauréats et aux représentants des fondations. Le Directeur général a été invité à s'adresser à l'Assemblée de la Santé.

- **Prix Sasakawa pour la santé 2019**

Le Président a annoncé que le Prix Sasakawa pour la santé était décerné en 2019 à la Professeure Judith Ndongo Embola Torimiro, du Centre international de référence Chantal Biya pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/sida (Cameroun), et à M. Eusebio Quispe Rodríguez, ancien maire dans le district d'Iguaín (Pérou).

M. Ichiro Kabasawa, Directeur exécutif de la Nippon Foundation, s'est adressé à l'Assemblée au nom de la Fondation commémorative Sasakawa pour la santé.

La Professeure Judith Ndongo Embola Torimiro a reçu la distinction et s'est adressée à l'Assemblée de la Santé. La Dre Wieslawa De Pawlikowski a reçu la distinction au nom de M. Eusebio Quispe Rodríguez et s'est adressée à l'Assemblée.

- **Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé 2019**

Le Président a annoncé que le Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé était décerné en 2019 au Centre national pour la santé et la médecine dans le monde (Japon) et au Dr Askwar Hilonga (République-Unie de Tanzanie)

Le Dr Hussain Abdul Rahman Al Rand, Sous-Secrétaire adjoint chargé des centres de santé et des dispensaires au Ministère de la santé, s'est adressé à l'Assemblée au nom de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé.

Le Dr Norihiro Kokudo a reçu la distinction au nom du Centre national pour la santé et la médecine dans le monde et s'est adressé à l'Assemblée. Le Dr Askwar Hilonga a reçu la distinction et s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

- **Prix de la Fondation de l'État du Koweït pour la promotion de la santé Son Altesse le Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah pour la recherche dans les domaines des soins de santé destinés aux personnes âgées et de la promotion de la santé 2019**

Le Président a annoncé que le Prix de la Fondation de l'État du Koweït pour la promotion de la santé Son Altesse le Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah pour la recherche dans les domaines des soins de santé destinés aux personnes âgées et de la promotion de la santé était décerné en 2019 au groupe Vieillissement et fragilité des personnes âgées de l'Institut de recherche de l'Hôpital La Paz (Espagne).

Son Excellence le Dr Basel Hamoud Al-Sabah, Ministre de la santé du Koweït, s'est adressé à l'Assemblée au nom de la Fondation de l'État du Koweït pour la promotion de la santé.

La Dre Pilar Sáez López a reçu la distinction au nom du groupe Vieillissement et fragilité des personnes âgées de l'Institut de recherche de l'Hôpital La Paz et s'est adressée à l'Assemblée.

- **Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique 2019**

Le Président a annoncé que le Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique était décerné en 2019 au Professeur Balram Bhargava (Inde) et à l'unité de promotion de la santé du Département de la santé publique (Myanmar).

Le Dr MooJin Choo, Président de la Fondation coréenne pour les soins de santé internationaux, s'est adressé à l'Assemblée au nom du Fonds commémoratif Dr LEE Jong-wook.

Le Professeur Balram Bhargava a reçu la distinction et s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

Le Dr Than Lwin Tun a reçu la distinction au nom de l'unité de promotion de la santé du Département de la santé publique (Myanmar) et s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

Le Dr Tedros, Directeur général de l'OMS, a annoncé que le Prix spécial du Directeur général était décerné à Son Excellence le Professeur Kane Boubacar, Ministre de la santé de la République islamique de Mauritanie.

Le Professeur Cheikh Baye Mkheitiratt, inspecteur général au Ministère mauritanien de la santé, a reçu la distinction au nom du Professeur Kane Boubacar et s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

Point 6 **Conseil exécutif : élection (document A72/72)**

L'Assemblée de la Santé a accepté la liste des 12 Membres habilités à désigner une personne devant faire partie du Conseil exécutif, telle qu'elle a été dressée par le Bureau de l'Assemblée en vertu de l'article 100 du Règlement intérieur. Les Membres suivants ont donc été déclarés élus :

Argentine	Guyana
Autriche	Kenya
Bangladesh	Singapour
Burkina Faso	Tadjikistan
Émirats arabes unis	Tonga
Grenade	Tunisie

Point 8 **Rapports des commissions principales**

– – **Premier rapport de la Commission A**

Le Président a présenté le premier rapport de la Commission A contenant la résolution suivante :

– *Projet de budget programme 2020-2021*

L'Assemblée de la Santé a adopté la résolution et a approuvé le premier rapport de la Commission A.

– – **Deuxième rapport de la Commission A**

Le Président a présenté le deuxième rapport de la Commission A contenant les trois résolutions suivantes :

– *Soins de santé primaires*
– *Agents de santé communautaires dispensant des soins de santé primaires : perspectives et enjeux*
– *Préparation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle*

L'Assemblée de la Santé a adopté les résolutions et a approuvé le deuxième rapport de la Commission A.

– – **Premier rapport de la Commission B**

Le Président a présenté le premier rapport de la Commission B contenant la décision suivante :

– *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*

L'Assemblée de la Santé a adopté la décision et a approuvé le premier rapport de la Commission B.

Huitième séance de la Commission A

Présidence : Dr Yasuhiro Suzuki (Japon)

– **Troisième rapport de la Commission A (Projet)**

Le Président a prié la Rapporteure (Mme Laura Bordón [Paraguay]) de donner lecture du troisième projet de rapport de la Commission A, le document A72/74 (Projet), dans lequel figurent deux décisions intitulées :

– *Stratégie mondiale OMS sur la santé, l'environnement et les changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains*
– *Plan d'action mondial sur les changements climatiques et la santé dans les petits États insulaires en développement*

et une résolution intitulée :

– *Résistance aux antimicrobiens*

Les décisions et la résolution ont été approuvées et le projet de rapport a été adopté.

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.8 (suite) Suivi des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur des questions relatives à la santé

- Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles

Le Président a ouvert le débat sur le deuxième élément du point 11.8 et a invité la Commission à examiner le rapport figurant dans le document A72/19 et le projet de décision EB144(1) qui figure dans le document EB144/2019/REC/1. La discussion a été ouverte. Le Président a annoncé qu'en raison de contraintes de temps, le débat sur ce point reprendrait à la prochaine séance de la Commission A.

La séance a été suspendue.

Quatrième séance de la Commission B

Présidence : M. Herbert Barnard (Pays-Bas)

– **Deuxième rapport de la Commission B (Projet)**

Le Président a prié le Secrétariat de donner lecture du premier projet de rapport de la Commission B, le document A72/73 (Projet) dans lequel figurent deux décisions intitulées :

– *Rapport du Commissaire aux comptes*
– *Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2018-2019, avec les états financiers vérifiés pour 2018*

et quatre résolutions intitulées :

– *Nomination du Commissaire aux comptes*
– *État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*
– *Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés : République centrafricaine*
– *Barème des contributions*

Les décisions et les résolutions ont été approuvées et le projet de rapport a été adopté.

Point 17 **Questions relatives au personnel**

Point 17.1 Ressources humaines : rapport annuel

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note du rapport qui figure dans le document A72/43 puis a approuvé le projet de décision figurant au paragraphe 28 du document.

Point 17.2 Rapport de la Commission de la fonction publique internationale

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note du rapport qui figure dans le document A72/44.

Point 17.3 Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le rapport figurant dans le document A72/45. La Commission a pris note du rapport et a approuvé la résolution EB144.R8 figurant dans le document EB144/2019/REC/1.

Point 17.4 Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS

Le Président a ouvert le débat sur ce point et la Commission a approuvé le projet de décision en vertu duquel le Dr Gerardo Lubin Burgos Bernal (Colombie) est nommé membre et le Dr Arthur Williams (Sierra Leone) est nommé membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMS pour un mandat de trois ans, jusqu'à la clôture de la Soixante-Quinzième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2022.

Point 17.5 Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a pris note du rapport figurant dans le document A72/47.

Point 15 (suite) **Questions financières**

Point 15.4 (suite) Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a approuvé le projet de résolution qui figure dans le document A72/60 Rev.1.

Point 18 **Questions relatives à la gestion, à l'administration et à la gouvernance**

Point 18.2 Multilinguisme

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. L'examen de ce point a été suspendu jusqu'à la prochaine séance de la Commission.

Point 19 **Autres questions renvoyées à l'Assemblée de la Santé par le Conseil exécutif**

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le projet de décision figurant dans le document A72/54 Rev.1 intitulé *2020 : année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier*. La Commission a approuvé le projet de décision.

Le Président a invité la Commission à examiner le projet de décision figurant dans le document A72/55 Rev.1 intitulé *Journée mondiale de la maladie de Chagas*. La Commission a approuvé le projet de décision tel qu'amendé.

La séance a été suspendue.

Présidence : Dr Yasuhiro Suzuki (Japon) Vice-Président

Puis : Dre Silvia Paula Valentim Lutucuta (Angola)

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.8 (suite) Suivi des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur des questions relatives à la santé

- Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles

Le débat sur cet élément du point de l'ordre du jour a repris et, à l'invitation du Président, le Secrétariat et le Directeur général ont répondu aux questions soulevées. Les délégations qui avaient demandé la parole au cours de la séance précédente ont été invitées à intervenir.

Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note du rapport figurant dans le document A72/19 et a approuvé sans amendements le projet de décision EB144(1) qui figure dans le document EB144/2019/REC/1.

- Mettre fin à la tuberculose

Le Président a invité les membres de la Commission à intervenir sur le troisième élément de ce point de l'ordre du jour *Mettre fin à la tuberculose* et a appelé l'attention de la Commission sur le rapport figurant dans le document A72/20. La Commission a pris note du rapport, ce qui a clos le débat sur ce point.

Point 12 **Autres questions techniques**

Point 12.2 Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a été invitée à examiner le rapport figurant dans le document A72/22. À l'invitation du Président, le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note du rapport.

Point 12.1 Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le rapport figurant dans le document A72/21 et le projet de décision figurant dans le document A72/21 Add.1. Une délégation a présenté des informations sur l'issue des consultations informelles et a donné lecture des propositions d'amendements à l'annexe du document A72/21 Add.1.

Les membres de la Commission ont été invités à faire des observations et le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. Le Secrétariat a donné lecture des propositions d'amendements et le projet de décision a été approuvé tel qu'amendé.

La séance a été suspendue.

Présidence : M. Herbert Barnard (Pays-Bas)

Point 18 (suite) **Questions relatives à la gestion, à l'administration et à la gouvernance**

Point 18.2 (suite) Multilinguisme

Le Président a rouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note du rapport qui figure dans le document A72/53.

Point 21 **Questions soumises pour information**

Point 21.1 Renforcement des synergies entre l'Assemblée mondiale de la Santé et la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

Le Président a invité le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac à intervenir brièvement. Il a ensuite ouvert le débat puis le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note du rapport figurant dans le document A72/57.

Point 18 (suite) **Questions relatives à la gestion, à l'administration et à la gouvernance**

Point 18.1 Processus de réforme de l'OMS, programme de transformation compris, et mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement

Le Président a annoncé que ce point serait examiné en même temps que le point 20 de l'ordre du jour *Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales* car le document A72/49 aborde ces deux questions.

Le Président a proposé que la Commission examine les questions dans l'ordre suivant :

Rapport figurant dans le document A72/48 *Programme de transformation de l'OMS*
Rapport figurant dans le document A72/49 *Réforme du système des Nations Unies pour le développement et conséquences pour l'OMS*
Rapport figurant dans le document A72/50 *Processus de réforme de l'OMS, programme de transformation compris, et mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement*

Puis les projets de décisions suivants :
EB144(4) figurant dans le document A72/50
EB144(3) figurant dans le document A72/51
EB143(7) figurant dans le document A72/52.

Cette proposition a été acceptée par la Commission.

Point 20 **Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales**

Le Président a invité la Commission à examiner le rapport sur le programme de transformation de l'OMS, qui figure dans le document A72/48. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

Le Président a invité la Commission à examiner le rapport sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement et ses conséquences pour l'OMS, qui figure dans le document A72/49. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

Le Président a invité la Commission à examiner le rapport sur le Règlement intérieur, qui figure dans le document A72/50.

La Commission a pris note des rapports figurant dans les documents A72/48, A72/49 et A72/50.

Le Président a invité la Commission à examiner le projet de décision EB144(4) figurant dans le document A72/50. La Commission a approuvé le projet de décision.

Le Président a invité la Commission à examiner le projet de décision EB144(3) relatif au rapport de la Présidente du Conseil exécutif sur les résultats de la consultation informelle sur la réforme de la gouvernance, figurant dans le document A72/51. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a approuvé le projet de décision.

Le Président a invité la Commission à examiner le projet de décision EB143(7) relatif au Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, qui figure dans le document A72/52. La Commission a approuvé le projet de décision.

Point 21 (suite) **Questions soumises pour information**

Point 21.2 Résultat de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a pris note du rapport figurant dans le document A72/58.

La séance a été suspendue.

3. Réunion d'information technique

La réunion d'information technique suivante aura lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Lundi 27 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Vers des populations en meilleure santé : une nouvelle vision.

4. Réunions en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé

Les réunions suivantes auront lieu en marge de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Lundi 27 mai 2019

18 h 00-18 h 50 Salle IX	Améliorer la résilience et renforcer la sécurité sanitaire mondiale dans les régions en crise en investissant dans les agents de santé communautaires. Réunion organisée par Amref Health Africa et par le Comité international de secours.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Les armes nucléaires aujourd'hui : le point sur les conséquences humanitaires de la guerre nucléaire et sur le rôle joué par la médecine pour la prévenir. Réunion organisée par l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, la Fédération mondiale des associations de santé publique et la World Medical Association.

5. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Samedi 25 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
13 h 00–14 h 00 Salle XV	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Lundi 27 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Mardi 28 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

6. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple, plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à deux minutes (220 mots) et celle des interventions de groupe à cinq minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/f/f_wha72.html) peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

Interventions des acteurs non étatiques à l'Assemblée de la Santé

Les acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS peuvent demander à s'exprimer pendant les séances des Commissions A et B de l'Assemblée de la Santé lors de l'examen d'un point technique relevant de leurs compétences. Les acteurs non étatiques désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants devront s'adresser au secrétariat du Département Partenariats et acteurs non étatiques (PNA) par courriel (nsastatements@who.int) au plus tard à 8 heures du matin le jour de la séance en question. Les acteurs non étatiques doivent communiquer le texte de leur intervention à l'avance afin que le Secrétariat le poste sur un site Web prévu à cet effet et ils sont invités à s'inscrire à l'adresse https://extranet.who.int/nonstateactorsstatements/. La durée des interventions est limitée à une minute et demie (soit 200 mots).

7. Annonces

Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

– Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : http://www.who.int.
– Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : http://apps.who.int/gb/f/index.html.

Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

Courrier personnel

Les délégués et les représentants des acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le +41 (0)22 791 3040.

Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « Governing Bodies » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription à compter du 18 mai.

Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

https://www.who.int/about/governance/world-health-assembly/seventy-second-world-health-assembly

= = =